

demain confignon

Editorial

Chères Confignonnaises, chers Confignonnais,

Pour notre première publication de l'année, nous avons choisi de faire la part belle à des thèmes qui sont au cœur des enjeux pour l'avenir de notre commune et de notre programme politique. Ce sont l'aménagement et les finances, des thèmes qui font partie de l'ADN de Demain Confignon, car ils touchent le fonctionnement de notre commune et aussi notre qualité de vie. Il est bon de rappeler qu'ils dépendent essentiellement de nos choix politiques. En effet, il est de notre responsabilité de suivre une politique cohérente, constructive et pragmatique sur ces sujets. Ainsi il s'agit de penser autant aux habitantes et habitants de la commune d'aujourd'hui qu'à ceux de demain.

C'est en prenant le temps de se renseigner, de réfléchir, de se questionner et de discuter que nous forgeons nos opinions, trouvons des solutions et prenons nos décisions. D'ailleurs Einstein, lui-même disait que s'il avait une heure pour résoudre un problème, il prendrait 55 minutes pour définir le problème et seulement 5 minutes pour le résoudre.

C'est pourquoi notre association tient à partager les principales informations liées à ces thématiques en toute transparence et à vous

aider à réfléchir. Par exemple, la bonne gestion des finances communales est réjouissante et montre la voie à suivre. Une voie qui permet de faire les investissements nécessaires pour les tâches communales ordinaires comme engager du personnel ou entretenir le patrimoine communal. Des finances saines permettent aussi de s'engager dans de nouveaux projets, qui nécessitent de nouvelles ressources humaines et des ressources financières, de cette manière la commune peut par exemple exprimer sa vision politique et agir sur les enjeux dans le futur quartier du Vuillonnex ou celui des Cherpines. Un des enjeux est de garantir la meilleure qualité de vie possible, qui se traduit par des espaces verts abondants ou des locaux scolaires en suffisance. Un autre sera de minimiser les risques financiers auxquels la commune est exposée au vu du gigantisme des Cherpines.

Je vous souhaite une agréable et intéressante lecture.

*Frédéric Reverchon
Président du conseil municipal,
Président de la commission de la durabilité, de
l'environnement et de l'énergie.*



Finances communales, un résultat historique de 4,2 millions de francs

Jusqu'en 2017, notre commune enregistrait régulièrement des déficits et son endettement pouvait être considéré comme critique. Aujourd'hui, les chiffres sont moins alarmants, grâce notamment à des revenus fiscaux en hausse et une gestion responsable et rigoureuse de nos finances par la Conseillère administrative de Demain Confignon, Elisabeth Uldry Frossard, entrée en fonction en 2020.

Entre 2020 et 2023, les revenus fiscaux ont augmenté de 3'843'098 millions de francs (+30%), les charges de personnel de 168'720 francs (+4%), les dépenses générales de 443'359 francs (+18%), en raison principalement de la hausse du coût de l'énergie et des charges d'entretien des bâtiments, et les charges de transfert et subventions de 809'602 francs (+17%) dont des hausses pour la crèche, les restaurants scolaires et les conventions fiscales. Ce résultat et l'excellente gestion du budget communal nous ont permis de comptabiliser des amortissements complémentaires afin de diminuer la charge des amortissements ordinaires de notre patrimoine administratif (-787'384 francs, -31%). Les intérêts de la dette et les charges financières diminuent de 613'301 francs (-85%).

En tenant compte du remboursement fin avril d'un emprunt de 2 millions de francs, **notre dette a diminué de 8'690'000 francs (-40%) depuis le début de la législature en 2020.**

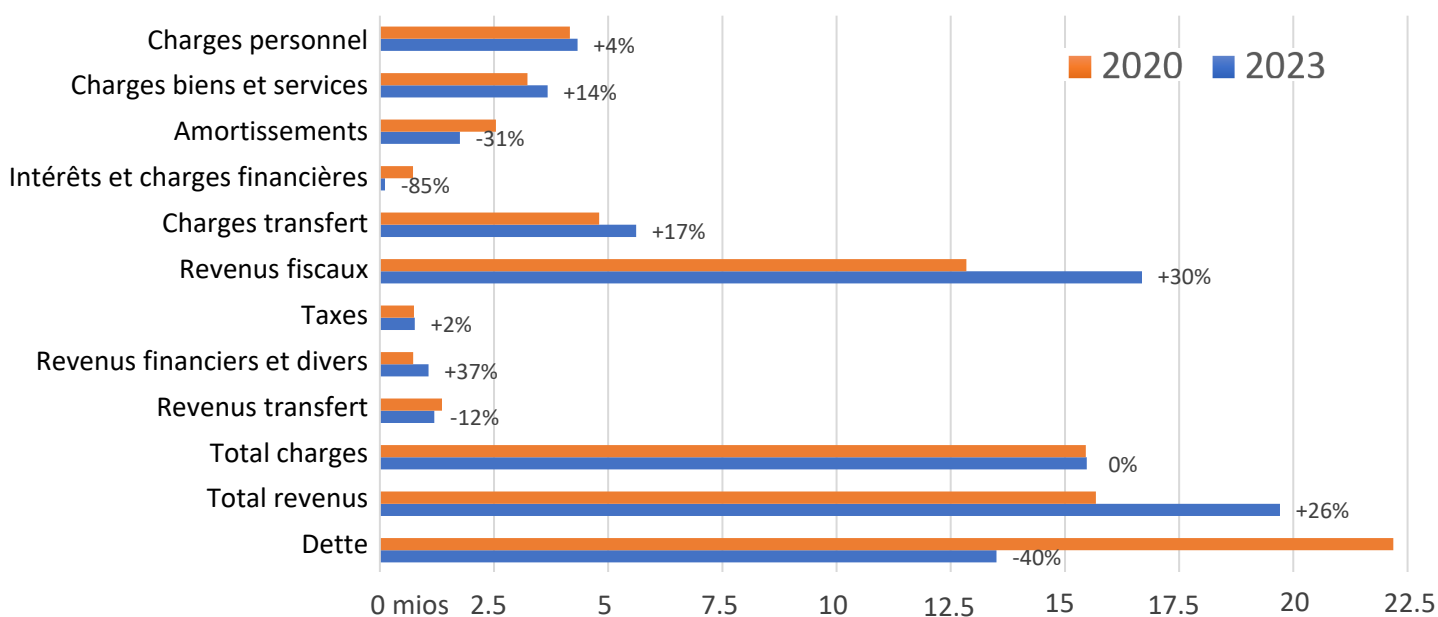
Lors du vote du budget 2024, Demain Confignon a ainsi pu défendre avec le PLR, une baisse des impôts communaux. Le centime additionnel passe de 47 ct à 46 ct ce qui représente une baisse des revenus fiscaux de 269'574 francs (-2%), largement compensée par les revenus supplémentaires des impôts (+30%).

Entre 2020 et 2023, les charges hors amortissements complémentaires sont ainsi maîtrisées (+ 20'997 ; +0.1%) et les revenus sont en forte hausse (+4'029'724 ; +25.7%) nous permettant de rendre du pouvoir d'achat aux citoyennes et citoyens et d'envisager l'avenir plus sereinement.

Demain Confignon défend la maîtrise des charges et une utilisation responsable du revenu de nos impôts dont nous mesurons la charge pour les jeunes, les seniors et les familles.

*Christian Marti,
Conseiller municipal et membre de la commission finances, administration et sécurité.*

Comparaison des comptes 2020 et 2023



Nouvelles de Demain Confignon

Découvrez notre nouveau format de vidéo résumant les principales informations du Conseil municipal.



Ressources humaines: adapter l'administration aux nouveaux défis

Après des années de stabilité, notre administration communale a connu de nombreux mouvements au sein du personnel.

Notre magistrate chargée des ressources humaines a proposé plusieurs mesures et entrepris des réformes délicates depuis 2020 pour doter l'administration communale des moyens nécessaires pour relever les défis liés au développement de notre commune.

Sur 37 collaborateurs au 31 décembre 2023 (représentant 26.7 postes à plein temps), 7 collaborateurs ont pris leur retraite (certains bénéficient de la rente-pont AVS de 2'450 F/mois durant 3 ans au maximum, votée par le Conseil municipal en 2023), et 3 autres collaborateurs ont démissionné.

Ces départs ont permis la création de nouveaux postes et une optimisation des cahiers des charges. La commune a ainsi accueilli 16 nouveaux collaborateurs ces 12 derniers mois. Lorsque le recrutement sera terminé, notre administration communale pourra compter sur 11 collaborateurs supplémentaires (+35%) disposant des compétences

et de l'expérience professionnelle indispensables à l'évolution de notre commune.

Consécutivement à la demande d'indexation des salaires sollicitée par la Commission du personnel, refusée par les autorités communales, notre commune a vécu quelques turbulences durant le dernier trimestre 2023.

Notre groupe a voté l'ensemble des nouveaux postes, la rente-pont AVS et la progression salariale (annuités, prime fidélité et prime maladie), mais il a considéré qu'il ne pouvait pas se prononcer sur la demande d'indexation sans une étude comparative des salaires entre différentes communes, le canton et le privé.

Demain Confignon tient à remercier très sincèrement les membres du Secrétariat général et l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs pour leur engagement et leur immense travail au sein de l'administration communale.

Christian Marti,
Conseiller municipal et membre de la commission finances, administration et sécurité.

Un an après la votation des Hutins 7/9 : silence radio



Immeuble du 7-9 Hutins rénové entouré d'un espace vert renaturé. (Image de synthèse après rénovation)

Cela fait un plus d'une année que le projet nécessitant la démolition de l'immeuble 7-9 chemin des Hutins a été refusé par plus des 55% des votants et votantes de la commune. Le représentant du groupe Demain Confignon présent au conseil de la Fondation du logement (FL) travaille pour que l'immeuble soit rénové et qu'un accord soit trouvé avec les représentants

des autres partis.

Le fonctionnement de la FL n'autorise pas les représentants des partis à partager les discussions avec les autres membres du même parti. Par ce manque de transparence et de dialogue, il est impossible de communiquer et de transmettre l'état de situation et les pistes de réflexions menées dans le cadre des séances de la FL.

Le Conseil administratif n'a pas encore communiqué sur ses intentions, la Fondation du logement non plus.

Le groupe Demain Confignon est convaincu que la rénovation de cet immeuble et l'aménagement des espaces extérieurs restent la meilleure des solutions.

Pierre-Alain Mottier,
Conseiller municipal et membre de la Fondation du Logement.

Assemblée générale de Demain Confignon

L'assemblée générale de Demain Confignon aura lieu le 30 mai 2024 à 19h30 au Pressoir

**Soutenez-nous, suivez-nous
et devenez membre**



Cherpines : les besoins en éducation priment sur les logements

Parmi les tâches régaliennes, l'éducation est probablement la plus importante. Elle doit être au cœur de nos préoccupations et être le pilier de nos planifications. Il s'agit simplement de prévoir, aujourd'hui, suffisamment d'écoles et de cycles d'orientation pour nos jeunes, demain et après-demain. Les écoles sont de la responsabilité de la commune et les cycles du canton, mais tous de notre société.

Ce n'est pourtant pas un sujet complexe. Le canton, veut construire environ 2'300 logements sur notre petite commune aux Cherpines. Les besoins définis par le DIP sont de 16 classes de primaire pour 1'000 logements. Donc un besoin de 36 classes de primaire pour la partie du quartier sur notre territoire.

Le plan localisé de quartier prévoit actuellement seulement 24 classes de primaire sur un périmètre de 18'000 m², que nous avons heureusement pu agrandir grâce au travail en commission de notre groupe, suivi par l'ensemble des membres.

Initialement, le canton avait imaginé pouvoir construire ce grand groupe scolaire sur un minuscule terrain de 5'000 m² ! C'est la moitié du périmètre de l'école de Cressy et le quart de celui de l'école de Confignon village qui compte pourtant 2 fois moins de classes.

Les études demandées par la commune ont pu démontrer l'impossibilité de construire cet équipement public sur cette petite surface et que l'école était trop petite en regard du nombre de logements prévus. Le canton a accepté d'agrandir cet espace nous permettant d'accueillir également une crèche en site propre de 90 places, laquelle était prévue jusque-là par le canton au rez d'un immeuble, solution pourtant techniquement impossible selon les études réalisées.

Demain Confignon reste préoccupé par le déficit chronique des équipements publics dans les nouveaux quartiers. Nous ne voudrions pas que les situations récentes se répètent : containers aménagés dans le préau du cycle du Vuillonex, école ajoutée en dernière minute dans un parc à Pont-Rouge, nombre de classes insuffisantes aux Verger et à la Chapelle, deux nouveaux quartiers.

Mais la question des écoles va au-delà du nombre de classes. Il faut prévoir des accès sécurisés que les enfants puissent parcourir en toute sécurité et à pied. Nous constatons la véritable césure qu'est la route de Chancy pour les enfants devant la traverser au quotidien. La route de Base restera aussi un obstacle. Si les enfants doivent se déplacer pour aller au cycle, alors il faut une voie verte en site propre.



Photo des containers installés au CO du Vuillonex

L'école est enfin également un lieu de détente pour les enfants. Là aussi, c'est la déflation : les périmètres d'école sont toujours plus petits et le nombre de classes toujours proportionnellement plus grand avec bien souvent des pavillons provisoires dans l'espace de l'école pour accueillir des classes supplémentaires.

Notre engagement est clair : nous devons construire les équipements publics nécessaires, les écoles et les crèches pour les besoins en éducation. Si l'on n'a pas de place pour construire les écoles primaires et les cycles d'orientation, alors il faut revoir la croissance à la baisse.

J'aime trop mes enfants et mon pays pour valider des projets qui ne prendront pas en compte ces équations de base, qui sacrifieront l'éducation des prochaines générations au nom d'un dogme du logement à n'importe quel prix à bout de souffle. Il est de la responsabilité des élus et des élus d'y veiller, aujourd'hui pour demain.

*Martin Barcellini,
Conseiller Municipal.*